

Image not found or type unknown



Somme verser pour ouverture de dossier de divorce

Par **bacquet**, le **07/02/2009** à **08:56**

bonjour j ai verser une somme pour l ouverture de mon dossier de divorce nous avons fais une demande d aide juridictionnelle que j ai obtenue en totalité vais je recuperer la somme verser a mon avocat

Par **Marion2**, le **07/02/2009** à **09:29**

Bonjour,
Pourquoi avez-vous contacté un avocat avant d'avoir la réponse pour l'Aide Juridictionnelle ?
Il faut toujours attendre la réponse pour l'AJ avant de contacter un avocat.
Je doute que vous puissiez récupérer la somme versée à l'avocat.
A voir avec lui...
Cordialement